

ATTESTATION INDIVIDUELLE

Relative à l'utilisation d'un logiciel de caisse satisfaisant à des conditions d'inaltérabilité, de sécurisation, de conservation et d'archivage des données (CGI, art. 286, I-3° bis)

VOLET 1 : Partie à remplir par CRISTALLIN :

Je soussigné, HILLAIRET Stéphane, représentant légal de la société CRISTALLIN SARL, 5 rue Robert Schuman, 10300 Ste Savine, éditeur du logiciel de gestion IRRIS, atteste ce logiciel s'interface à compter du 1er Janvier 2018, avec un logiciel de caisse **Caisse_Reflex** dans sa version **Caisse_Reflex 1.36.0**.

Ce logiciel de caisse **Caisse_Reflex 1.36.0**, satisfait aux conditions d'inaltérabilité, de sécurisation, de conservation et d'archivage des données en vue du contrôle de l'administration fiscale, prévues au 3° bis du I de l'article 286 du code général des impôts.

J'atteste que la dernière version majeure de ce logiciel de caisse est identifiée avec la racine suivante : 1 et que les versions mineures développées ultérieurement à cette version majeure sont ou seront identifiées par les subdivisions suivantes de cette racine : 1.36.0. Je m'engage à ce que ces subdivisions ne soient utilisées par CRISTALLIN que pour l'identification des versions mineures ultérieures, à l'exclusion de toute version majeure. Les versions majeures et mineures du logiciel ou système s'entendent au sens du I-C-1 § 340 du BOI-TVA-DECLA-30-10-30.

Fait à Sainte Savine

Le

Signature :

Il est rappelé que l'établissement d'une fausse attestation est un délit pénal passible de 3 ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende (Code pénal, art. 441-1). L'usage d'une fausse attestation est passible des mêmes peines.

VOLET 2 : Partie à remplir par l'entreprise qui acquiert et/ou utilise le logiciel de caisse Caisse Reflex 1.36.0.

Je soussigné, représentant légal de la société certifie avoir téléchargé et installé le, auprès de la société CRISTALLIN, le logiciel de caisse **Caisse Reflex 1.36.0**, mentionné au volet 1 de cette attestation.

J'atteste utiliser ce logiciel **Caisse Reflex 1.36.0**, pour enregistrer les règlements de mes clients depuis le

Fait à

Le

Signature du représentant légal et tampon de la société :

Il est rappelé que l'établissement d'une fausse attestation est un délit pénal passible de 3 ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende (Code pénal, art. 441-1). L'usage d'une fausse attestation est passible des mêmes peines.

EXEMPLE pour le volet 2 :

Je soussigné, *M. DUPONT Henri*, représentant légal de la société *SARL Optique des abeilles*, certifie avoir téléchargé et installé le *10 janvier 2018*, auprès de la société CRISTALLIN, le logiciel de caisse **Caisse Reflex 1.36.0.** mentionné au volet 1 de cette attestation

J'atteste utiliser ce logiciel **Caisse Reflex 1.36.0.** pour enregistrer les règlements de mes clients depuis le *10 janvier 2018*.

Fait à *Troyes*

Le *18 janvier 2018*

Signature du représentant légal et tampon de la société :

